

# Lettre Patente

Qui ordonne de faire  
 De tout marc d'argent tant  
 blanc que noir 10<sup>es</sup> de  
 Creue

Du 14. d. 1351

JEAN par la grace de Dieu  
 Roy de France a nous auez  
 et seaux, les généraux & M<sup>rs</sup>  
 de nos Monnoies salut  
 et dilection nous pour certaine  
 Cause nous mandour que  
 tanton ces lettres veies,  
 vous faire donner par toutes  
 nos Monnoies et tout marc  
 d'argent tant blanc comme  
 noir dix sols l'ouuon de

Preuve outre le plus que  
nous y donnons apres  
ce faire a vous a  
chacun de vous donne  
pouvoir autorité et  
Mandement special par la  
tenue de ces presentes: Donne  
a Paris le 14. de Mars l'an  
1351 ainsi signé Parle  
Roz. y. y. y. y.